



**CONSULTATION FORMELLE PAR LE
SIEA DES OPERATEURS TIERS AYANT
DES PROJETS DANS LE DEPARTEMENT
DE L'AIN DANS LE CADRE DU PLAN
« FRANCE TRES HAUT DEBIT » PU-
BLIEE SUR LE SITE DE L'ARCEP**

SEPTEMBRE 2014

1. COORDONNEES DU PORTEUR DE PROJET

Nom : Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain – Service Communication Electronique

Adresse postale : 32 Cours de Verdun

Code postal : 01006

Ville : BOURG EN BRESSE

Téléphone : 04.74.45.09.07

Mail : courrier@siea.fr

2. SCHEMA DIRECTEUR

Intitulé : Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Département de l'Ain.

Modalités permettant une consultation libre du schéma directeur territorial d'aménagement numérique :

SDTAN publié par le Conseil général de l'Ain et disponible sur le site de l'ARCEP.

3. MODALITES DE SIGNALEMENT D'UN PROJET PAR UN OPERATEUR TIERS

Tout opérateur souhaitant signaler un projet de déploiement sur une des communes cibles de l'investissement public du SIEA doit le faire par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse du SIEA mentionnée ci-dessus.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter Patrick CHAIZE au 04.74.45.09.07.